

Fiche d'inscription Chantecler Bordeaux CHALLENGE CELTIC +50 ANS Saison 2024-2025

☐ J'ai bien rempli la fiche légale pour la saison 2024-2025 Renouvellement : ☐ Oui ☐ Non	<u>Début des activités</u> : 10 Septembre 2024				
Adhésion réglée à l'activité:					
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ADHÉRENT					
Né(e) le : S Nationalité :	Prénom :				
Code Postal :	Ville :				
DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT					
1 photo d	identité récente				

1 photo d'identité récente La Charte du Footballeur La Fiche Légale Un certificat médical d'aptitude Photocopie d'une pièce d'identité (pour les nouveaux joueurs)

ADHESION	COTISATION	TOTAL
27€	75€	102€

AUCUNE ADHESION-COTISATION NE POURRA ETRE REMBOURSEE

REJOIGNEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK

« CHANTECLER FOOTBALL »

Vous y trouverez toute l'actualité de votre Club ainsi que des photos et vidéo

DOTATION 2024-2025

- Chaque joueur recevra une paire de chaussettes.
- Pour ceux qui le désirent, vous pouvez commander un sweat ½ zip, bleu roi, logo Chantecler sur la poitrine.
 Il est proposé au prix préférentiel de 15€, le reste de la somme étant prise en charge par votre Club.

COMMANDE (merci d'entourer la taille correspondante)

- Chaussettes 39/42 43/46
- Sweat S M L XL 2XL*



^{*}OUI, je commande un sweat et je rajoute la somme de 15€ au prix de mon inscription.

LA CHARTE DE CHANTECLER FOOTBALL 2024-2025

Fier de porter les couleurs du Club!

LA CHARTE DE BONNE CONDUITE

Faire partie d'une Association, d'un Club, c'est avoir des droits mais aussi des obligations. Chacun trouvera ici des éléments qui contribuent à donner à Chantecler Football l'esprit de respect, le goût de l'effort, la solidarité, la loyauté, la convivialité. Rappelons qu'un club est aussi un moyen de socialisation - donc du vivre ensemble - c'est aussi un lieu de vie, de plaisir partagé avec ses amis... c'est presque une deuxième famille! Faisons donc en sorte que l'on s'y sente bien et que ce ne soit pas un lieu de consommation comme un autre.

CHARTE DU JOUEUR

Le joueur s'engage à :

- 1. Respecter les règles du Football, ne pas les enfreindre par la tricherie.
- 2. Respecter les décisions de l'Arbitre.
- 3. Respecter les adversaires et partenaires en restant maître de soi, en refusant la violence physique et verbale.
- 4. Adopter une attitude courtoise et polie.
- 5. Accepter la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.
- 6. Rester serein et garder sa dignité en toutes circonstances, être exemplaire, généreux, tolérant.
- 7. Refuser toute forme de discrimination.
- 8. Respecter les décisions et les choix de l'Educateur ou du Dirigeant.
- 9. Etre ponctuel et prévenir en cas d'empêchement.
- 10. Respecter le matériel et les installations mis à disposition. En outre, les vestiaires, les terrains et les minibus doivent être laissé propres après chaque entrainement, après chaque match ou transport.
- 11. Entretenir et avoir en permanence un équipement nécessaire.
- 12. Porter haut les couleurs du club, avoir l'esprit d'équipe sans oublier que le football reste avant tout un ieu.
- 13. M'acquitter du paiement de la cotisation au moment de l'inscription.
- 14. Tout joueur n'étant pas à jour de sa cotisation au 1^{er} janvier 2025 sera suspendu.
- 15. Tout joueur n'étant pas à jour de sa cotisation ne pourra renouveler la saison suivante qu'après avoir réglé sa cotisation due ainsi que celle de la nouvelle saison.
- 16. Participer à la vie du club par plusieurs actions bénévoles au cours de la saison, par exemple à l'Ecole de Football (proposer ses services en se rapprochant du responsable).

Rejoignez-nous sur notre page Facebook CHANTECLER FOOTBALL!

1/	anta da Chab at 3	
J'atteste avois pris connaissance de la Cn	arte du Club et à en accepter les clauses.	
A Bordeaux, le	Signature du Joueur	

Fiche d'informations légales

Cette fiche est à remplir obligatoirement.

Je sousigné(e)				adhérent(e)	
ou responsable légal de					
responsable legal de					
Adhésion à l'association au titre de				de 25€ réglée en	
CHÈ	QUE	ESPÈCE			
AUTORISATION PARENTALE :					

J'autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma responsabilité.

OUI

NON

J'autorise mon enfant à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs.

OUI

NON

DROIT À L'IMAGE

J'autorise le club à prendre des photos et/ou filmer à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquelles participe l'adhérent et autorise leur publication dans le bulletin d'information et sur le site internet du club

OUI

NON

ASSURANCE

Je certifie être titulaire d'une Assurance Responsabilité Civile couvrant les dommages causés à des tiers ainsi que d'un contrat individuel accident couvrant mes propres dommages corporels.

OUI

NON

L'association CHANTECLER est couverte par un contrat garantissant « les conséquences financières de la Responsabilité Civile et pouvant incomber à l'assuré pour tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs à des dommages corporels et/ou matériels causés à autrui en vertu des règles du droit administratif et du droit civil dans le cadre des activités liées à l'objet social de l'assuré ». L'association CHANTECLER ne couvre pas les adhérents et bénévoles pour les dommages corporels subis dont elle ne serait pas responsable. De ce fait, l'adhérent ou le bénévole doit se prémunir, s'il le souhaite, d'un contrat d'assurance individuelle accident. (Article L 321.4 du code du sport).

J'ai bien noté l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance garantissant l'individuel accident et garde le libre choix concernant la souscription de celui-ci.

- L'adhésion au Club implique l'approbation des Statuts du Club et de son Réglement Intérieur, consultable au Siège.
- Je reconnais, en outre, être avisé de mon entière responsabilité et décharge TOTALEMENT CHANTECLER et ses dirigeants tant que mon dossier d'inscription n'est pas complet, en particulier en ce qui concerne la fourniture d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive.

- J'autorise la Direction de Chantecler à faire donner à l'adhérent les soins médicaux et chirurgicaux nécessaires, si accident grave, et m'engage à rembourser sur présentation des justificatifs, les frais engagés par l'association. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.
- Il dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles collectées dans le cadre de mon adhésion et qui feront l'objet d'un traitement informatique (RGPD n°2013-679 du 27 avril 2016). Pour l'exercice de vos droits vous pouvez également contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante : secretariat@assochantecler.fr.
- Je suis informé(e) que l'association sera amenée à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.
- J'autorise l'association à me transmettre des informations par courrier, mails et sms.

TEXTE DE RÉFÉRENCE

Code du sport

Livre II : Acteurs du sport, titre III - Santé des Sportifs et Lutte contre le dopage (extrait)

- □ J'ai bien reçu et pris connaissance du réglement interieur de l'accueil périscolaire
- □ J'ai bien reçu et pris connaissance du réglement interieur de centre de loisirs

Bordeaux, le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

VOUS POUVEZ ACCÉDER À NOTRE SITE INTERNET GRÂCE AU QR-CODE SUIVANT

CHANTECLER BORDEAUX
2 Impasse St Elisabeth 33000 Bordeaux
Tel: 05-57-87-02-57
secretariat@assochantecler.fr





